Association des camps du Québec

Procédure de suivi : Protocole de rassemblement et dénombrement

Ce document décrit les étapes essentielles pour assurer un rassemblement rapide et sécuritaire de tous les occupants du camp en cas d'urgence. Il vise à préparer les équipes à réagir de manière efficace afin de garantir la sécurité de chacun.

Être bien préparé·e

- **Disposer d'un système d'alarme fonctionnel et efficace.**
- **Identifier un point de rassemblement** : lieu précis (souvent le stationnement principal du site) où tous les occupants du camp devront se rendre au déclenchement de l'alarme générale. Le faire connaître au personnel lors de formations et de simulations.
- **Identifier un refuge** : bâtiment ou site situé à distance accessible et sécuritaire suffisamment grand pour accueillir tous les occupants du camp. Contacter le gestionnaire de cet établissement pour obtenir l'autorisation (idéalement écrite) d'utiliser ce site comme refuge en tout temps.
- **Si nécessaire, prévoir un moyen de transport** (transporteur scolaire, autocar, etc.) et contacter un fournisseur pour convenir avec lui d'une entente, énonçant sa disponibilité et les modalités de recours à ses services dans l'éventualité d'une évacuation complète du camp.
- **Disposer d'une trousse de contrôle** incluant les listes des groupes de participants et des employés pour la prise des présences, ainsi que des fiches d'inspection des bâtiments et des emplacements extérieurs du camp (champ de tir à l'arc, terrain de soccer, piste d'hébertisme, sites de feu de camp, etc.) Ces fiches seront distribuées aux employés qui procéderont au ratissage du camp pendant que les occupants se rassemblent.
- **Former le personnel**, notamment par des exercices de simulation réguliers qui mettent en scène des figurants. Faire suivre ces exercices d'un échange avec les participants.

En situation d'urgence

- **L'alarme est déclenchée.**
- **Au déclenchement de l'alarme, se rendre calmement au point de rassemblement.** Les participant·es restent avec les animatrices·teurs de leur groupe. Lorsqu'un groupe est complet, aviser la·le responsable.
- **Appeler le 9-1-1,** si la situation l'exige.
- **La.le responsable doit veiller à ce que l'ensemble des participant·e s et des employé·es soient au point de rassemblement,** faire le tour des installations. S'il manque une personne, déclencher le ***protocole Personne manquante***.
- **Si la situation l'exige, déclencher le *protocole d'Évacuation d'un site*.** Les participant·es restent avec les animatrices·teurs de leur groupe.